



La valorisation de la conduite accompagnée et supervisée

Les avantages de la conduite accompagnée :

- L'apprenti conducteur a plus de chance d'avoir son permis dès la 1^{ère} fois.
- Permet d'expérimenter la conduite en conditions réelles
- Prendre confiance en soi : mieux appréhender l'examen pratique, avec moins de stress
- Les 3000km minimums parcourus pendant la phase d'apprentissage permettent d'acquérir une bonne expérience de la route
- Gestion et perception des dangers plus efficace : plus d'expérience
- La période probatoire est de 2 ans

Les avantages de la conduite supervisée :

- Permet d'expérimenter la conduite en conditions réelles
- Evite de devoir payer des leçons de conduite supplémentaires en attendant l'examen pratique
- Permet de s'entraîner à nouveau en cas d'un premier échec à l'examen de la conduite
- Prendre confiance en soi : mieux appréhender l'examen pratique, avec moins de stress
- Prolonger son entraînement et son apprentissage
- Gestion et perception des dangers plus efficace : plus d'expérience